

Justificatif généré le 11/01/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 11/01/2024
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/718403
N° d'annonce : 718403

BIMPLI

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.002.700 €

Siège social : 110 Avenue de France 75013 PARIS

833 672 413 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions prises en date du 1er janvier 2024, l'Assemblée Générale Mixte des Associés de la société SWILE (Société Absorbante) :

- Approuvé, en toutes ses dispositions, le projet de Traité de fusion conclu le 27 novembre 2023 avec la société SWILE, Société par actions simplifiée au capital de 90.199,30 € dont le siège social se situe au Immeuble l'Altis Bâtiment à @7center 561 Rue Georges Méliès 34000 MONTPELLIER, 824 012 176 RCS Montpellier (Société absorbante) et la société BIMPLI (Société absorbée), aux termes duquel cette société fait apport à titre de fusion à la société SWILE de tous leurs éléments d'actifs moyennant prise en charge de l'intégralité de leurs passifs;
- Pris acte que la totalité des actions de la Société absorbée est détenue par la Société absorbante, il n'y a lieu ni à l'établissement d'un rapport d'échange ni à l'augmentation de capital social de la société absorbante;
- Constaté la réalisation définitive au 1er janvier 2024 de la fusion par voie d'absorption de la Société absorbée par la Société absorbante.

La société BIMPLI sera, de ce fait, dissoute de plein droit sans qu'il y ait besoin de procéder à aucune opération de liquidation, laquelle sera radiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Mention sera portée au RCS de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQk2tSTn

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQk2tSTn>

